

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-dix-huitième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 30 septembre 2019, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### **Nomination de madame Caroline Forget-Galipeau à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités**

#### **RÉSOLUTION 2019-CSAC-1258**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-198-2.1.1;

ATTENDU le Règlement no 2 de régie interne, et plus particulièrement l'article 7.9.1;

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation, et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2018-CSAC-1227 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 1<sup>er</sup> octobre 2018 approuvant la Liste des groupes et organismes habilités à siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la vacance d'un poste de membre externe du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures et l'analyse de celles qui ont été reçues;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Leroux, appuyé par monsieur Paul Del Giorgio, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer madame Caroline Forget-Galipeau, directrice adjointe du Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités pour un premier mandat prenant effet le 15 octobre 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 30 septembre 2019

(s) Valéry Colas  
Secrétaire  
Comité des services aux collectivités



Le 30 septembre 2019  
VC/vvp